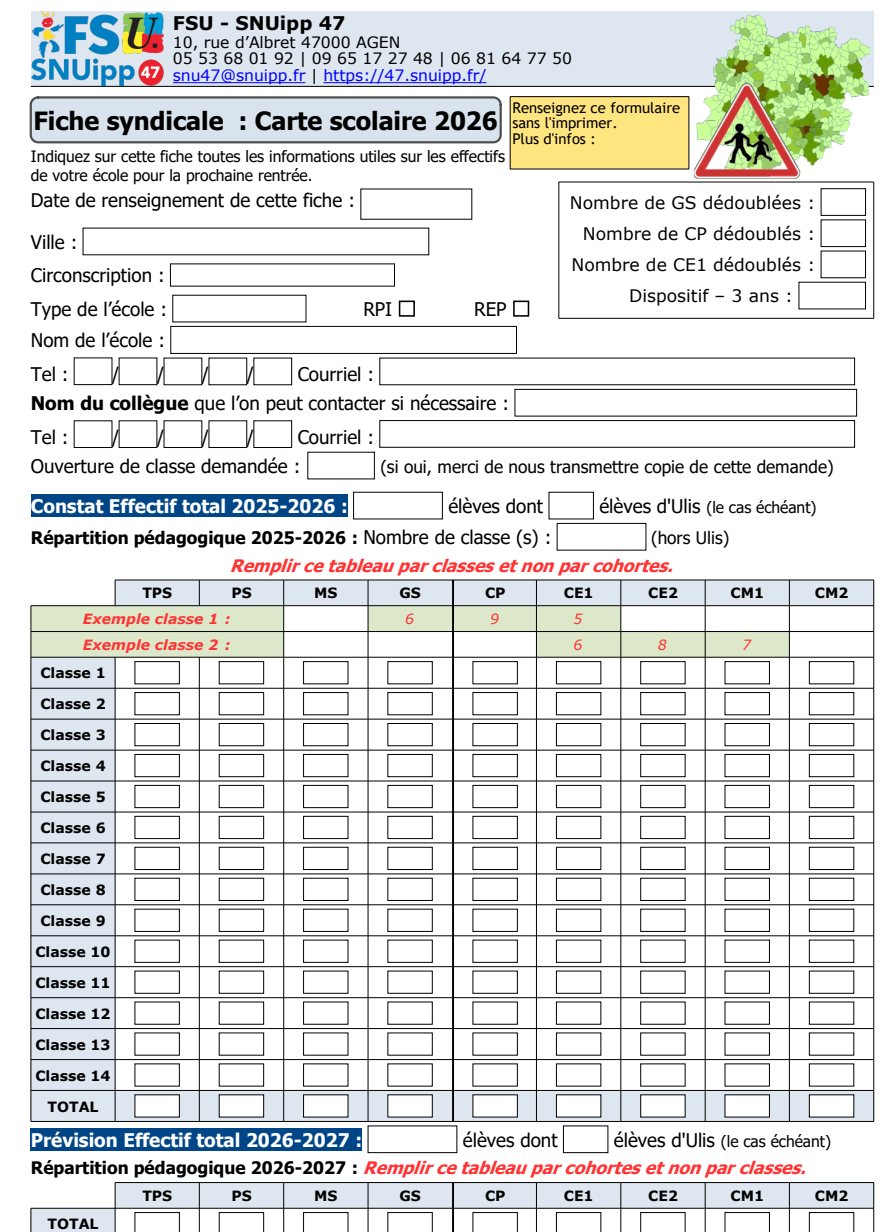


Carte scolaire 2026 Que faire ?



Recenser systématiquement tous les besoins des écoles, des circonscriptions, du département, argumenter, contrer les arguments ou informations des IEN qui ne sont pas correctes, effectuer un compte-rendu soigneux des discussions :

- Il est donc nécessaire que les écoles remplissent les enquêtes « *carte scolaire* », que les collègues nous informent jusqu'au moment des commissions « *carte scolaire* »**



Les incidences de la carte scolaire

Organisation des écoles :

Niveaux de classes à répartir

Décharges de direction

Attribution des locaux

Budgets de classes



Mouvement :

Ouverture —> + de postes au mouvement ; Fermeture —> - de postes

Participation obligatoire des PE impacté-es par une mesure de carte scolaire, attribution de priorités

Personnels municipaux :

Postes d'ATSEM, de cantinier-es, de personnels d'entretien, d'animation peri-scolaire, etc

Que faire en cas de risque de fermeture ou de besoin d'ouverture ?



**Surtout ne pas faire l'autruche : après la carte scolaire, c'est trop tard.
Les IEN et le DASEN jouent la montre.**



**Surtout ne pas rester isolé·e et
prendre contact avec le syndicat pour
se faire accompagner, informer,
soutenir.**

Pourquoi agir ?



- Pour gagner un sursis ou une amélioration des conditions de travail dans une école.
- Pour créer ou entretenir une relation de confiance avec les parents et les élu·es.
- Pour exercer son droit de ne pas accepter une mesure de casse du service public d'éducation issue d'un budget non légitime et profondément inégalitaire.

Les enseignant·es, les AESH de l'école ont le droit de se mettre en grève.

Un préavis a été déposé pour cela par toutes les organisations syndicales.



Que risque-t-on à agir ?

Les enseignant·es de l'école ne peuvent pas apparaître à l'initiative de mobilisations.

En revanche, elles et ils sont tout à fait légitimes à informer les membres du conseil d'école.

Ensuite si des maires, des parents d'élèves, des collectifs souhaitent se mobiliser, cela ne relève que de leur responsabilité. Les enseignant·es se bornent à informer leur IEN (que des parents ont envahi, décoré l'école, etc.) et s'occupent de la sécurité des enfants.

Dans ce cadre le syndicat :

- aide à l'organisation de réunions d'information, d'actions, de manifestations,**
- répond aux sollicitations des medias,**

... ce qui protège les collègues.



Fermetures dans les écoles...



... la grande lessive ...



2007 01 30



Quelques
exemples :



2007 01 29

La nuit
des écoles
1 000 écoles partout en France
servent de dortoir la nuit du
vendredi 13 juin
pour éviter un réveil douloureux
à la rentrée prochaine
Inscrivez-vous aussi, votre école



Et vous quelles idées avez-vous ?

FSU
SNUipp 47

Suivi et accompagnement :



Retrouvez-nous au
10 rue d'Albret
47000 Agen

05 53 68 01 92

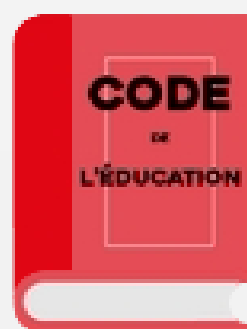
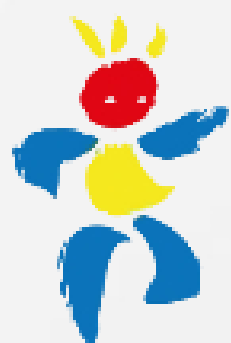
06 81 64 77 50

09 65 17 27 48

snu47@snuipp.fr

[h> ps://47.snuipp.f](http://ps://47.snuipp.fr)

SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE.



ADHERER.SNUIPP.FR

POUR FAIRE
RESPECTER MES
DROITS

#JeMeSyndique



DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

